



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24063705\***

Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Neufchâteau

Le **09 AVR. 2024**

Le greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0816 701 693**

Nom

(en entier) : **CERCLE EQUESTRE DE LIBRAMONT**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue des Aubépines 50 à 6800 LIBRAMONT**

**Objet de l'acte : 16ème Assemblée générale Ordinaire - 13 mars 2024 à 18 heures**

Monsieur le président, Théo MARS préside et ouvre la séance après avoir constaté que toutes les parts sont présentes.

Il passe à l'ordre du jour :

1. Approbation des comptes 2023 :

Le total du bilan au 31/12/2023 s'élève à 184.113,05 euros.

Le compte de résultat 2023 se solde par un bénéfice de 5.595,52 euros.

Les amortissements annuels sont de 42.261,95 euros.

Les comptes repris en annexes sont remis aux membres présents et les points principaux sont commentés.

2. Affectation :

Le compte de résultat 2023 se solde par un bénéfice de 5.595,52 euros.

3. Décharge

L'assemblée donne décharge aux administrateurs.

4. Nomination – démission

Madame BOUVY Catherine a fait part qu'elle souhaitait démissionner.

L'Assemblée Générale Ordinaire acte la démission de Madame BOUVY Catherine.

La séance se termine à 19 heures.

Le procès-verbal et ses annexes sont signés à l'issue de la séance

MARS Théo  
Administrateur - Président

Nicolas Kevin  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).